Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 76 (1979)
Heft: 1-2

Rubrik: Marché du miel

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Marché du miel

EN MARGE DES TRAVAUX CCI-APIMONDIA DE GENÈVE 1977

Le développement du commerce apicole mondial

Il est intéressant, à plus d'un titre, de parcourir le rapport édité par Apimondia, à la suite de la Conférence de Genève 1977. Comme on l'a lu en son temps, cette conférence était organisée par la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement ainsi que du GATT, en présence d'Apimondia.

Le but de cette conférence, rappelons-le, aider les pays en développement dans la technique de production et de la commercialisation des produits apicoles.

D'après la FAO la production de miel en 1975 était :

Pour l'Afrique	80 936 tonnes
l'Océanie	35 436 tonnes
l'Amérique du Sud	40 028 tonnes
l'URSS	190 000 tonnes
l'Europe	119 490 tonnes
l'Amérique du Nord et Centrale	169 653 tonnes
l'Asie	255 529 tonnes
Total mondial	891 060 tonnes

L'exportation de ces miels se fait dans les proportions suivantes :

Mexique	30 103 tonnes	soit 20,6 %
Chine R. pop.	27 066 tonnes	soit 18,5 %
Argentine	20 000 tonnes	soit 13,7 %
Australie	9 610 tonnes	soit 6,6 %
Hongrie	8 167 tonnes	soit 5,6 %
URSS	6 919 tonnes	soit 4,7 %
Espagne	5 695 tonnes	soit 3,9 %
Autres (9 pays)		26,4 %

Quinze pays, dont la moitié sont des pays en développement, assurent quelque 90 % des exportations mondiales de miel. (Le Mexique, la Chine et l'Argentine ont à eux trois contribué pour plus de 50 % aux exportations totales en 1975).

Si on considère l'ensemble de l'Afrique, le montant de ses exportations n'a représenté, en 1975, que 0,3 % de sa production totale.

Pour certaines raisons il n'est pas facile d'accroître les quantités mises sur le marché mondial. La majeure partie du miel produit à l'heure actuelle est d'une qualité ou d'une saveur qui le rend impropre à l'exportation. Il y a aussi un problème de ramassage et de stockage. En outre un manque de personnel qualifié. Les importateurs ont de grandes exigences, du point de vue de la qualité, que les pays en développement ne peuvent assurer pour le moment.

Par suite de la hausse du niveau de vie dans les pays industrialisés et la demande de produits naturels, la demande mondiale a considérablement augmenté. Le miel de table représente 85 à 90 % alors que le reste est absorbé par l'industrie.

Comme la demande a beaucoup augmenté, on se trouve devant une pénurie de miel. Ce qui a eu pour conséquence de faire monter les prix de façon sensible.

En 1976, un miel de trèfle argentin d'excellente qualité se vendait 774 dollars la tonne rendu à Hambourg et 815 au Japon. En début 1977 le même miel était coté de 934 à 1002 dollars la tonne suivant la destination.

Les droits de douane sont variables suivant les pays. Les Etats-Unis par exemple, perçoivent 1 % par livre (= 22,05 dollars par tonne). La CEE qui constitue le marché le plus important perçoit un droit de 27 % ad valorem. La Suisse ne perçoit pas de droits sur les miels en provenance des pays du Marché commun. Par contre une taxe de Fr. —.60 par kg est prise sur les miels d'autres provenances.

F. Muller.

(A suivre.)

A VENDRE 1 rucher pavillon démontable pour 15 colonies, système suisse. Occupé par 12 colonies. Avec cadres et matériel d'exploitation ainsi qu'un extracteur et un vérificateur solaire type Claer.

S'adresser à **Arthur Egger-Meister, rue Prévôté 141, 2764 Courrendlin.**
Tél. (066) 35 53 36.

Cherche rucher ou terrains pour dit, entre Vevey et Aigle, altitude 700 à 900 mètres.

Tél. (021) 62 33 03